



Bienvenue au lycée La Bruyère de Versailles

Année scolaire 2019-2020

Madame, Monsieur,

L'inscription des nouveaux élèves de Seconde s'effectue désormais en ligne, selon la procédure de télé-inscription qui vous a été présentée dans votre collège.

<https://teleservices.ac-versailles.fr>

Votre identifiant et votre mot de passe vous ont été fournis par votre établissement d'origine.

En cas de difficulté ou pour les élèves arrivant d'une autre académie, n'hésitez pas à contacter le lycée qui pourra vous aider dans vos démarches (tél. 01 39 50 04 37).

La procédure d'inscription se fait en deux temps :

- L'inscription administrative est dématérialisée et vous devez l'effectuer directement sur le site de télé-services, c'est une étape obligatoire à faire avant le 3 juillet 2019.
- Un accueil des élèves et des familles est prévu au lycée La Bruyère du 1er au 4 juillet 2019 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, c'est une deuxième étape, très importante pour avoir un premier contact avec l'établissement.

Lors de votre venue, vous voudrez bien vous munir de :

- la fiche d'inscription complétée par vos soins ;
- de 2 photos récentes ;
- et pour la restauration scolaire :
 - d'un RIB ;
 - de l'attestation de restauration scolaire (document Région Île-de-France) ;
 - d'un chèque de 60 € à l'ordre de « Agent comptable du lycée La Bruyère ».

Monsieur Gilles KLECZEK, Proviseur